

APPEL DE CANDIDATURES

MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



L'engagement personnel fait partie de vos valeurs?

C'est aussi l'une des nôtres.

Siéger au conseil d'administration est une activité enrichissante et gratifiante.

Représentez les membres de votre caisse et faites profiter votre coopérative financière de votre expérience tout en contribuant au développement des communautés.

Vous avez de l'intérêt? Vérifiez d'abord si vous êtes éligible.

Vous devez être membre de la caisse depuis au moins 90 jours à la date de l'assemblée générale annuelle et avoir un domicile, résider ou travailler au Québec ou faire partie de l'un des groupes définis par la caisse.

➤ Pour connaître les autres critères d'éligibilité, consultez la **Trousse d'information des personnes candidates** et le **formulaire d'avis de candidature** disponibles à l'adresse suivante : www.desjardins.com/caisse-hydro

4 postes en élection¹ et profils idéalement recherchés

- des représentants syndicaux;
- des personnes impliquées dans la communauté Hydro-Québec;
- 1 femmes et 3 hommes pour maintenir la parité;
- des membres appartenant à tous les groupes d'âge

Comment poser ma candidature?

C'est très simple.

Faites parvenir le **formulaire d'avis de candidature** obligatoire, dûment complété et votre **curriculum vitae** (CV) à l'attention du comité de Mise en candidature, **par courriel** :

sebastien.badel@desjardins.com

La date limite pour déposer votre candidature est le 9 février 2025 à 16h.

L'assemblée générale annuelle se tiendra le **26 mars 2025**.

Pour toute information

Contactez Sébastien Badel par courriel : sebastien.badel@desjardins.com

Francis Rondeau, secrétaire du conseil d'administration

¹ Le nombre de postes à pourvoir pourrait être différent si une modification au *Règlement intérieur de la caisse* (RIC) était proposée par le conseil d'administration lors de la tenue de l'assemblée générale, le tout sous réserve de son adoption. Le cas échéant, l'avis de convocation contiendra une mention à cet effet